

Grenoble, le 23 mars 2020



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Les IA IPR EPS de l'académie de Grenoble  
À

Mesdames et Messieurs les professeurs  
D'Education Physique et Sportive  
s/c

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement  
de Grenoble

## Objet : Lettre 2 - Organiser la continuité pédagogique en EPS

Rectorat

Collège  
des  
inspecteurs d'académie,  
inspecteurs pédagogiques  
régionaux

et

Collège  
des  
inspecteurs  
de l'éducation nationale

enseignement technique,  
enseignement général,  
information et orientation

Réf N°2020

Affaire suivie par  
[regine.battois-locatelli@ac-grenoble.fr](mailto:regine.battois-locatelli@ac-grenoble.fr)  
[Laurence.Burg@ac-grenoble.fr](mailto:Laurence.Burg@ac-grenoble.fr)  
[Christophe.Cicero@ac-grenoble.fr](mailto:Christophe.Cicero@ac-grenoble.fr)  
[jerome.louvet@ac-grenoble.fr](mailto:jerome.louvet@ac-grenoble.fr)  
[Dominique.Renault1@ac-grenoble.fr](mailto:Dominique.Renault1@ac-grenoble.fr)

Coordonnées du secrétariat :

Téléphone  
04 76 74 70 62

Mél :  
[ce.ipr-ien@ac-grenoble.fr](mailto:ce.ipr-ien@ac-grenoble.fr)

7, place Bir-Hakeim  
CS 81065 - 38021  
Grenoble cedex 1

Les nouvelles mesures ministérielles de confinement obligent les enseignants d'EPS à adapter les contenus qu'ils proposent aux élèves dans le cadre de la continuité pédagogique. Nous vous remercions tout d'abord de votre engagement sur ces nouvelles modalités et nous voyons en acte l'adaptabilité et l'innovation dont vous faites preuve dans ces moments complexes. Nous souhaitons en complément attirer votre attention sur plusieurs points :

L'enseignement distanciel de l'EPS pose la question de la responsabilité du professeur d'EPS, notamment au regard des consignes qu'il formulerait aux élèves, via PRONOTE ou tout autre outil numérique. En effet, si l'activité physique à domicile doit être impulsée, encouragée, elle ne peut être contrôlée directement par l'enseignant.

Un message d'information explicite à destination des responsables légaux de tous les élèves scolarisés au sein de leur établissement est préconisé, pour préciser cette notion de responsabilité :

Pour les élèves mineurs, cette activité doit se faire sous le contrôle d'un adulte responsable, et concernant les élèves majeurs elle peut se faire en autonomie.

Par ailleurs, en l'état actuel des directives ministérielles, l'activité physique à l'extérieur du domicile est proscrite.

Des consignes explicites relatives à la sécurisation de cette pratique (s'échauffer, gérer son effort, sécuriser l'environnement de la pratique physique, etc.) seront à formuler par équipe, de manière concertée. Quel que soit le vecteur de communication utilisé en direction des élèves, la clarté comme la précision des consignes en matière d'intensité, de répétition, de justesse des placements comme de différenciation sont donc, plus que jamais, des impératifs pédagogiques décisifs. Vous éviterez les programmes d'entraînement à haute intensité en raison des risques cardio-vasculaires dans le cadre d'une pratique non contrôlée par un expert.

Nous mettons à votre disposition, sur le site EPS de l'académie de Grenoble <https://eps-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/>, une page dédiée au recensement des « bonnes pratiques » proposées déjà par certains d'entre vous, notamment une application dédiée « EPS à la maison ».

Nous remercions, ceux qui le souhaitent, de nous faire remonter vos initiatives accompagnées d'une courte description pour être mises en ligne (éventuellement de votre adresse mail académique au cas où des collègues souhaiteraient vous contacter pour avoir davantage de précisions).

En vous remerciant une nouvelle fois pour votre engagement individuel et collectif dans ces moments où la solidarité est un élément indispensable, les IA IPR EPS référents de vos établissements resteront disponibles à distance pour répondre aux questions que vous pourriez vous poser et à votre écoute pour toutes difficultés auxquelles vous seriez confrontées.

Les IA-IPR d'EPS,